



## Construction d'un bâtiment pour l'accueil periscolaire, une cuisine de production et une chaufferie centrale

**La fréquentation des services périscolaires que constituent la restauration et la garderie sont en forte et régulière augmentation. Ce constat, associé à des locaux bien trop exigus situés dans notre école maternelle, a nécessité la mise en œuvre de la construction d'un nouveau bâtiment pouvant les accueillir.**

**Ce futur bâtiment**, réalisé sur deux niveaux et situé entre la cour de l'école maternelle et le bâtiment abritant le Foyer Rural et l'école de musique, pourra, non seulement accueillir nos enfants dans des locaux fonctionnels, mais aussi et ce fut un choix fort des élus, proposer une cuisine municipale équipée permettant la production de repas sur place.

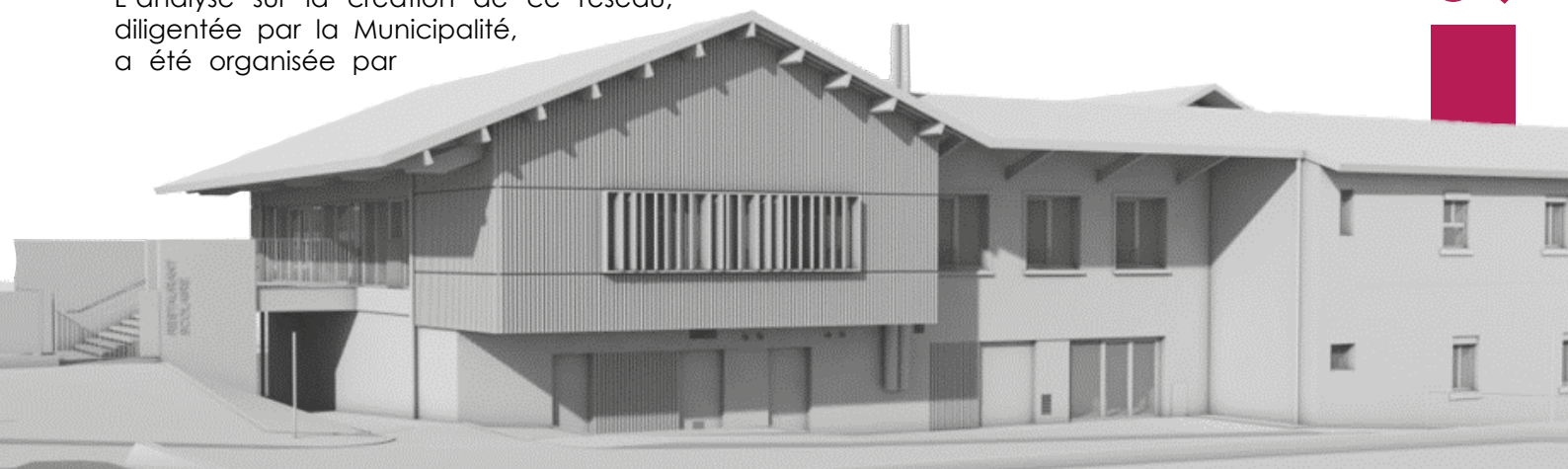
Par ailleurs, le lancement de ce projet a également suscité une réflexion sur l'opportunité de créer un réseau de chaleur à partir de la construction d'une chaufferie centrale dans le bâtiment.

L'analyse sur la création de ce réseau, diligentée par la Municipalité, a été organisée par

l'Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie (AGEDEN), partenaire des communes en la matière qui la fait réaliser, sur appel d'offres, par un bureau d'étude indépendant.

Les conclusions de ce rapport furent sans aucune ambiguïté !

L'ancienneté des équipements, la disparité des énergies fossiles utilisées et les coûts d'entretien et de production ont fait opter la Municipalité pour une solution centralisée à énergie renouvelable. Le bois, sous forme de granulés, a été arbitré comme combustible.



# Focus sur le projet



**Surface du tènement :** 604 m<sup>2</sup>.

**Surface de plancher :** 632 m<sup>2</sup>.

**Bâtiment construit sur deux niveaux :**

- Au rez-de-chaussée, une cuisine de production et une chaufferie centrale avec son silo ;
- À l'étage, des salles pour la restauration scolaire et le service de garderie dont l'accès se fera directement du niveau de la cour de l'école maternelle.

**Maitrise d'ouvrage :** Commune de Les Côtes d'Arey

**Maitrise d'œuvre :** Cabinet Dévigne-Bariat Architecte à Vienne.

**Bureau d'études fluides :** Cabinet Costes à Valence.

**Bureau d'études cuisine :** Omnès Consultants à Tassin-la-Demi-Lune.

**Bureau études structure :** GTD Structure à St Uze.

**Économiste de la construction :** US and Co à Vienne.

**Bureau contrôle techniques :** Bureau Alpes Contrôles à Annecy.

**Coordination Sécurité et Protection de la Santé :** Société Régionale de Coordination à Roussillon.

**Conseil en énergies :** AGEDEN (Association pour la GEstion Durable de l'ENergie) et Territoire Energie 38 à Grenoble.

**Étude de faisabilité réseau de chaleur bois énergie :** EEPOS à Aix les Bains.

**Bornage - Altimétrie :** Arpenteurs à Vienne.

**Études de sol :** Hydrogéotechnique à Saint-Maurice-l'Exil.

**Études de recherche d'amiante :** Lyon Diag à Part à Lyon.

**Plan de récolement des réseaux :** 3D infrastructures à Vienne.





## Focus sur les services périscolaires

**Actuellement**, la fréquentation moyenne quotidienne de notre restaurant scolaire est de **145 enfants**. La capacité d'accueil de la salle est de 50 couverts ce qui oblige le personnel à faire trois services durant la pause méridienne entre 11h30 et 13h30... Tout va souvent trop vite et la qualité du service en pâtit.

Les repas servis sont amenés quotidiennement par un traiteur et sont **réchauffés sur place**.

La fréquentation moyenne quotidienne de notre garderie est de **35 enfants** pour la période du matin de 7h30 à 8h30 et de **75** pour celle de la fin de journée de 16h30 à 18h30 sauf vendredi 18h00.

Pour permettre au service de fonctionner, différentes salles d'écoles et, quand la météo le permet, leur cour respective, sont à sa disposition. Quand il fait froid ou quand le temps est incertain, les problèmes d'organisation se posent encore plus !

**Demain**, avec les conseils d'un diététicien, les repas seront **élaborés et réalisés sur place** par un cuisinier et son équipe, prioritairement à partir de **circuits courts** pour l'approvisionnement des ingrédients qui les composeront.

**La future cuisine** et ses équipements ont été conçus pour produire jusqu'à **400 repas**. L'agencement initial des locaux permettra de faire évoluer leur destination. Ainsi, en fonction des opportunités qui pourront se présenter, notre **cuisine municipale** (production à consommer sur place), pourra devenir **cuisine centrale** (production pouvant être revendue à d'autres collectivités).

**La salle de restauration** de 160 m<sup>2</sup>, moderne, lumineuse et insonorisée, aura une capacité d'accueil de **120 enfants** sur un seul service. Les deux services qui seront organisés permettront aux

enfants d'avoir plus de temps pour manger. La **qualité de la prestation** de service et les conditions dans lesquelles elle sera mise en œuvre, en seront d'autant améliorées.

Attendant aux surfaces consacrées à la restauration, une **nouvelle salle pour la garderie** sera construite. Avec la salle de la cantine actuelle qui sera transformée en salle de garderie ce sont jusqu'à **165 enfants** qui pourront être accueillis en même temps.

### Quel coût avec quels financements ?



**Le coût global** de l'opération comprenant l'ensemble des études préalables et les montants des travaux, de la maîtrise d'œuvre et des bureaux associés est de **2 500 000 € TTC**.

**Les subventions** de l'État, de la Région, du Département de la Caisse d'Allocation Familiale et de l'AGEDEN se montent à **1 300 000 €**.

**Afin de financer** la réalisation du projet, mais aussi les différents investissements réalisés pour conserver nos commerces en centre-bourg, le Conseil Municipal a décidé de **contracter un emprunt à hauteur de 1 500 000 €** qui complètera l'autofinancement généré par les revenus de l'imposition des ménages et les subventions.



# Focus sur la chaufferie

**Actuellement**, les bâtiments qui sont situés en proximité du projet et qui sont nos deux écoles, le Foyer Rural, l'école de musique, la mairie, la bibliothèque et les salles d'animation sont chauffés par des chaudières au gaz et au fuel, par la géothermie et par l'électricité.

Ces équipements et les canalisations desservant l'ensemble des bâtiments ont tous une vingtaine d'années et ont très mal vieilli. Ils sont, pour la majorité d'entre eux, très énergivores.

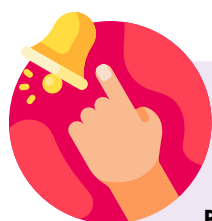
**Demain**, la future chaufferie au bois et la rénovation de toutes les panoplies hydrauliques des bâtiments impactés, permettra d'obtenir une qualité de confort que les utilisateurs, légitimement, réclamaient depuis fort longtemps.

**Économiquement**, en plus du prix de remplacement du matériel qu'il aurait fallu rapidement changer, sur les bases des prix des combustibles de 2019, (bases pris en compte pour l'étude initiale), **l'économie sur la facture annuelle** du périmètre

concerné (45 210 euros TTC) serait d'**au moins 15 % par an**. Aujourd'hui avec les hausses des énergies fossiles que nous constatons tous et qui frappent aussi les collectivités, **cette économie va fortement progresser !**

**Au niveau environnemental**, il est important de noter que la création d'un réseau de chaleur bois énergie permet de **réduire de 83 % à 85 % les émissions de CO<sub>2</sub>** des bâtiments raccordés (par rapport aux solutions actuelles), ce qui est considérable et correspondant aux objectifs « Facteur 4 » (\*) prévu pour 2050 sans compter l'impact favorable des approvisionnements en circuits courts.

(\*) « Facteur 4 » et secteur du bâtiment : pour réaliser l'objectif national du « Facteur 4 », la France doit réduire de 75 % d'ici 2050, ses émissions de gaz à effet de serre.



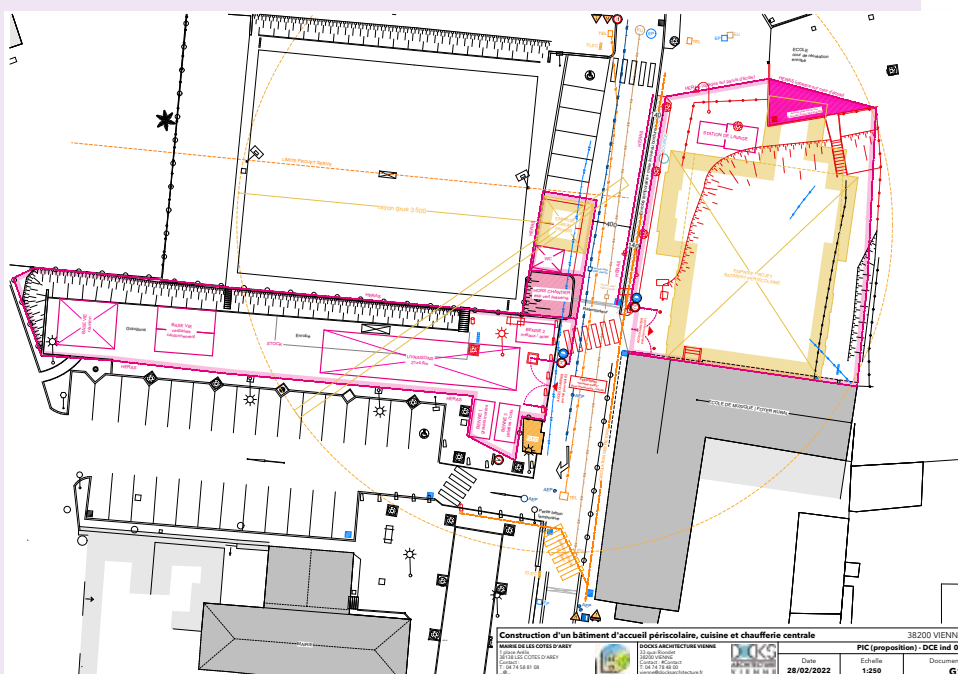
## Attention travaux !

**Bien entendu, il faudra que chacun d'entre nous fasse preuve de discipline et d'esprit civique durant la période des travaux qui commencent ce mois de juillet et qui va durer un an.**

L'objectif de fin de chantier est de permettre la mise en fonctionnement des nouvelles infrastructures pour la rentrée 2023.

La localisation des travaux et de la zone de vie des entreprises, la présence d'une grue, le stationnement et la circulation des engins, demandera à chacun **de la compréhension et parfois, un peu de patience.**

La Municipalité et le maître d'œuvre accompagnés des entreprises chargées de la sécurité du chantier et de ses abords, seront attentif, au quotidien, à son bon déroulement.



Vous trouverez ci-dessus le périmètre d'impact des travaux. **D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre compréhension.**